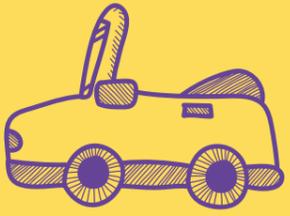


Vous travaillez dans le Nord Loiret :



Connaissez-vous tous les moyens pour **faciliter** vos déplacements ?

Vecteur créé par Millésime

Les sites Internet et les calculateurs d'itinéraires



Rémi est le réseau de transports publics géré par la Région Centre - Val de Loire. www.remi-centrevalde Loire.fr recense les trains, les cars et les transports à la demande sur le territoire.



jvmalin.fr est un calculateur d'itinéraires. Il vous permet de connaître tous les moyens de mobilité existants pour le trajet souhaité.

Mais aussi ... D'autres sites Internet peuvent vous permettre de recenser les moyens de déplacement disponibles pour effectuer votre trajet. C'est le cas de www.sncf.com ou des cartes interactives fournies avec votre moteur de recherche Internet ou votre système d'exploitation Android.

Les transports à la demande

REMI + proximité : ce service vous permet d'être conduit, sur demande, de votre domicile vers l'arrêt le plus proche de la ligne de transport en commun souhaitée. + d'infos au 0 800 00 45 00 (n° vert, service et appels gratuits).



Les applications de co-voiturage encadré



Le co-voiturage pour tous :

Des plateformes de co-voiturage encadrés comme BlaBlaCar, RoulezMalin ou encore iDVROOM vous permettent d'effectuer des trajets à moindre coût. Le principe : vous réservez votre trajet sur la plateforme en choisissant la destination et le conducteur, ou le passager si c'est votre voiture. La plateforme vérifie pour vous les profils des conducteurs et des passagers. + d'infos sur www.blablacar.fr, www.roulezmalin.com, www.idvroom.com, etc.

Le co-voiturage pour les entreprises :



Klaxit entreprise et Karos sont des applications de co-voiturage pour les trajets domicile-travail des salariés d'une, ou de plusieurs entreprises. Disponibles via une adhésion payante de l'entreprise, elles proposent des services complémentaires comme un reporting personnalisé ou la mise à disposition d'un taxi en cas d'absence de conducteur.

Les applications d'auto-partage et les prêts de véhicules particuliers



Il existe des applications d'autopartage comme Drivy et Oucar. Le principe : louez à la journée une voiture disponible et proche de chez vous à un particulier qui n'en n'a pas l'utilité. Ce dernier disposera d'un apport financier, et sera couvert par l'assurance obligatoire du locataire. + d'infos sur www.drivy.com, sur www.ouicar.fr